

## Décision de délégation de signature

**Le Président,**

Vu l'article D. 513-9 du code rural et de la pêche maritime,  
Sur proposition de la Directrice Générale,

**DECIDE**

**Article 1 :**

De donner délégation de signature aux collaborateurs suivants à effet de signer au nom du Président dans la limite de leurs attributions et du service ou du pôle dont elle / il a la responsabilité ainsi qu'aux adjoints aux Directeurs :

- les contrats de prestations et marchés y compris les bons de commande d'un montant unitaire inférieur ou égal à 5.000 € HT
- les attestations de service fait.

Adjoints aux Directeurs :

- BIGOURDAN Constance
- DUMAS Jean-Philippe
- TROUILLER Aurélie

Responsables de service :

- BRIANT Gwenola
- BRUN Virginie
- CHOLLET Sabrina
- DENISSEL Delphine
- DREYFUS Jérémie
- DUPRE Matthieu
- ERNOU Frédéric
- FEUILLETIN Sylvie
- FONTAINE Romain
- GALIRI Nathalie

**Siège social**  
Assemblée Permanente  
des Chambres d'agriculture  
9 avenue George V  
75008 Paris  
Tél : 01 53 57 10 10  
Fax : 01 53 57 10 05

- HANNACHI Yousri
- KOEFOED Julien
- MARY Katia
- MASSERAN André
- NAITHLO Mikael
- POUCH Thierry
- RENARD Clotilde

Responsables de pôle :

- DEGUILHEM Laurent
- DUPLANTIER Cyril
- EDOUARD Josselin
- LE CORRE Alan
- JANOTY Joël

**Article 2 :**

De donner délégation de signature à Virginie BRUN, Responsable du service Dephy à effet de signer au nom du Président dans la limite de ses attributions et du service dont elle a la responsabilité :

- les états de frais de déplacement des agents et des membres des groupes projets validés.

**Article 3 :**

De donner délégation de signature à Nathalie GALIRI, Responsable du service Formation - RESOLIA à effet de signer au nom du Président dans la limite de ses attributions et du service dont elle a la responsabilité :

- les contrats de travail des intervenants salariés employés pour réaliser des missions de Formation - RESOLIA, dans la limite des plafonds fixés par CDA France, ainsi que toutes les déclarations en résultant,
- les actes et décisions concernant les stagiaires accueillis au sein de Formation – RESOLIA,
- les parchemins CERTICREA,
- les correspondances ayant trait à l'activité courante de Formation - RESOLIA.

**Article 4 :**

De donner délégation de signature à Sabrina CHOLLET, Responsable du service Immobilier et Moyens Généraux à effet de signer au nom du Président dans la limite de ses attributions et du service dont elle a la responsabilité :

- les devis de location des salles sis 8 avenue Marceau et 9 avenue George V à Paris.

**Article 5 :**

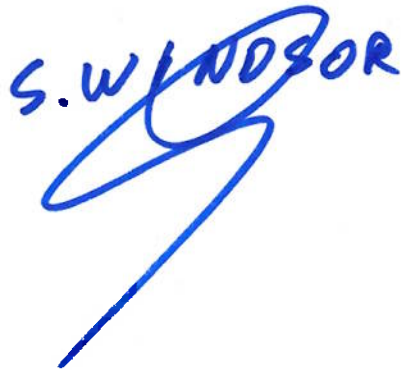
La présente délégation de signature prend effet à compter de sa date de signature et sera notifiée à Monsieur le Contrôleur, Générale Economique et Financier ainsi qu'à Madame l'Agent comptable de Chambres d'agriculture France et publiée sur le site internet de Chambres d'agriculture France.

**Article 6 :**

La présente délibération abroge les délégations de signature consenties aux Responsables de service des 21 janvier, 19 juillet et 11 décembre 2023.

Fait à Paris, le 8 avril 2024

S. WINDSOR

A handwritten signature in blue ink, consisting of the name 'S. WINDSOR' followed by a large, stylized flourish that loops back under the name.

